



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E177093

VALABLE JUSQU'AU 21/03/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2012

Forme juridique : EIRL

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERPIGNAN 52475285400025

Siret : 524 752 854 00025

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9265740

Assurance Responsabilité Travaux :

MIC INSURANCE 151103283JA

Assurance Responsabilité Civile :

MIC INSURANCE 151103283JA

Situation fiscale et sociale : A jour au 26/02/2024

Raison sociale : LEMOINE BRUNO

121 AV DU GENERAL DE GAULLE
66320 VINCA

Téléphone : 04 34 52 02 61

Portable : 06 11 03 63 38

Site Internet : www.nordbatit.com

E-mail : nordbatit@yahoo.fr

Responsabilité légale :

LEMOINE BRUNO ARTISAN

Fax :

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Couvreur, Maçon, Plombier)	14/12/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Ventilation mécanique	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
61 RUE JACQUES FOURoux
2E ETAGE
34070 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.